



# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°40

Réunion électronique du 18 / 05 / 2026

**Présents :** MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### **REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :**

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

### Exemples :

**Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2**

**Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2**

## FONCTIONNEMENT GESTION COMPETITIONS

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

## HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00





**Horaires Légal :** C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

**Horaires Autorisés :** C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son heure légale. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaires négociés :** C'est l'heure qui a été convenue par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumise à la Commission concernée pour accord définitif.

### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un heure négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'heure. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

**Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.**

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## **TOURNOIS**

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Rappel :**

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).





### **Demandes autorisation :**

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :  
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

### **DECLARATION :**

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

### **REFERENCES :**

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

### **TOURNOIS AUTORISES :**

FC St JEAN MUZOLS :

U7 le 14 Mai 2026,

U9 le 14 Mai 2026.

ASF PIERRELATTE :

U7 le 25 Mai 2026.

U9 le 25 Mai 2026.

U11 le 23 Mai 2026.

ALLEX CHABRILLAN EURRE :

U15 à 8 les 13 et 14 Juin 2026.

U17 à 8 les 13 et 14 Juin 2026.

## **UTILISATION FAL U7 U9 U11**

### **Consulter l'article en ligne pour la transmission des documents FAL :**

<https://drome-ardeche.fff.fr/simple/le-foot-danimation-sur-fal/>

Cette procédure remplace l'envoi du document par mail.

## **U7**

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Prochains Plateaux :** Samedi 30 Mai 2026, JOURNEE NATIONALE DES DUBUTANTS à ST PERAY, à partir de 13h00.

L'ensemble des clubs participants à la Phase Printemps en U6-U7 sont automatiquement engagés sur cette journée (voir tableau de répartition des équipes ci-dessous).





## U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Prochains Plateaux :** SAISON 2026-27

## U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

**Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.**

**Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.**

Pour la Phase Printemps les plateaux U11 seront gérés par l'application FAL, à l'identique des catégories U7 et U9.

Les affectations sont en ligne sur le site du District.

Consulter l'application le mardi soir, pour prendre en compte les éventuelles modifications, retrait ou ajout d'équipes).

Nous rappelons que les éventuelles modifications doivent être validées par l'ensemble des clubs participants aux plateaux.

**Prochains Plateaux :** Samedi 30 Mai 2026 à 10h00.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Coupe Koesio Charles André :**

½ Finale OL VALENCE 3 -ESP HOSTUN le 23/05/2026

Finale le 13/06/2026.

### **Préparation saison 2026-2027 :**

Les clubs peuvent dès maintenant lancer leurs réflexions pour les niveaux d'engagement souhaités pour la saison 2026-27. Pour rappel 3 niveaux d'engagement seront possibles :

-EXCELLENCE, qui permettra de déterminer la présence en D1 ou D2, selon indice U13 DDAF.

-PROMORION, qui permettra de jouer les brassages pour D3 et D4.

-1<sup>ère</sup> DIVISION, qui permettra de jouer les brassages pour D5 et D6.





Les clubs seront attentifs à la parution des dates d'engagements.

## U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Dimanche 10h00.

**Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.**

**Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.**

### **Coupe JP QUINTIN:**

Finale le 14 /06/2026 : VALLIS vs FC BG VALENCE

### **Coupe Gilbert PESTRE :**

Finale le 14 /06/2026 : FCJ VINEZAC vs ES MALISSARD

### **CHAMPIONNAT :**

**U15D2 : RAS**

**U15D3 : RAS**

**U15D4 :**

Poule A :

Journée 5 du 29/03/2026

Absence retour feuille de match, AS LA SANNE – US VAL D'AY : Match perdu aux 2 équipes.

**FORFAIT GENERAL :** OL SALAISE RHODIA 3.

Poule C :

**FORFAIT GENERAL :** ATHLETIC FOOT CEVENNES 2.

**U15D5 :**

Poule A :

**FORFAIT GENERAL :** FC RAMBERTOIS 2.

Poule B :

**FORFAIT GENERAL :** FC ALIXAN.

Poule C :

Forfait Journée du 10/05/2026 : FC PORTOIS 2.

Poule D





Journée du 03/05/26 :

FC 540 – FC MONTELMAR 2 est reportée au 20/05/2026.

Journée du 10/05/26 :

ALLAN FR – FC 540 est reportée au 27/05/2026.

**FORFAIT GENERAL** : FC TRICASTIN 2.

## U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaire de pratique** : Samedi 15h00.

**Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.**

**Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.**

**RAPPEL** : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe VIVIER BOUDRIER :

Finale le 13/06/2026 : FC MUZOLAIS vs US MOURS

**CHAMPIONNAT :**

**U17D1 : RAS**

**U17D2 : RAS**

**U17D3 : RAS**

**U17D4 :**

Poule A – Rencontre du 25/04/26 :

Ent US2V/ASR – US VAL D'AY 2 est reportée au 23/05/26.

Poule B

**FORFAIT GENERAL** : FC PEAGEOIS.

Poule C :

**FORFAIT GENERAL** : JS LIVRON 2.

## U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaire de pratique** : Samedi 15h00.





Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

**RAPPEL :** Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

#### **U20 - Coupe G. ETIENNE :**

Finale le 13/06/2026. US VAL D'AY vs US MOURS

#### **CHAMPIONNAT :**

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

#### **Informations U20D1 :**

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

**Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.**

#### **U20D1 :**

**FORFAIT GENERAL :** Ent SARRAS SP, Ent BERG HELVIE/OL RUOMS.

#### **U20D2 :**

##### **Barème de pénalisation :**

**Bien que les poules ne comportent que huit équipes, mais que celles-ci jouent 21 journées, se référer à la colonne concernant les championnats à 12 équipes.**

#### Poule A

**FORFAIT GENERAL :** AS VALENSOLLES.

#### Poule B

##### Rencontre du 02/05/26 :

**FORFAIT GENERAL :** FC DU CHATELET, ES NORD DROME.

À la suite de la défaillance du serveur, voici le classement en date du 18/05/2026 de la poule B du niveau **U20D2 poule B**, qui prend en compte l'ensemble des résultats depuis le début de la saison.





#	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO
1	U.S. VAL D'AY 1	34	4	4	0	0	0
2	F.C. BOURG LES VALEN 1	28	3	2	0	1	0
3	ANNONAY FC 1	28	4	3	0	1	0
4	ESV26 1	12	4	1	1	2	0
5	JOYEUSE S. ST PAUL 1	11	3	0	1	2	0
6	A.S. ST MARCELLOISE 1	6	4	0	0	4	0
FG	FC DU CHATELET 1	FG	0	0	0	0	0
FG	ESND 1	FG	0	0	0	0	0



A compter de la journée du 21/03/2026, Suivi des classements U20D2.

Vous trouverez ci-dessous le tableau à jour du suivi des buts, à prendre en compte pour ce niveau :

U20D2A	1ere Phase		2é Phase		Total		
	BP	BC	BP	BC	BP	BC	Diff
BEAUMONTELEGER	35	25	4	8	39	33	6
CENTRE ARDECHE	50	12	20	1	70	13	57
CORNAS	23	28	9	2	32	30	2
EYRIEUX	24	33	6	17	30	50	-20
PTES HTES CEVENNES	21	38	4	7	25	45	-20
VALLEE JABRON	36	23	16	9	52	32	20
VALLON	12	42	3	18	15	60	-45

U20D2B	1ere Phase		2é Phase		Total		
	BP	BC	BP	BC	BP	BC	Diff
ANNONAY FC	37	24	9	6	46	30	16
AS ST MARCEL VAL	21	35	2	17	23	52	-29
ESV 26	20	44	9	11	29	55	-26
FC BG LES VALENCE	21	8	9	5	30	13	17
JS ST PAUL ROMANS	21	29	4	8	25	37	-12
US VAL D'AY	32	12	18	4	50	16	34